Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 32 (1894)

Heft: 51

Artikel: Dzeins et bétès

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-194638

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

vieille ne serait autre que l'esprit de notre bonne reine Berthe, qui revient pour encourager, comme durant sa vie; la vertu et punir le vice. Elle aime à rencontrer la jeune fille laborieuse et modeste, l'épouse économe et pieuse.

Nos sociétés d'étudiants.

L'Almanach Hachette, dont nous avons donné une idée dans notre précédent numéro, consacre aux associations suisses en général un article très intéressant, auquel nous empruntons les quelques détails qui suivent:

Les sociétés d'étudiants suisses, quels que soient leur but et leurs tendances, sont presque toutes calquées sur les associations universitaires allemandes. Comme celles-ci, elles ont pour insignes extérieurs une casquette et un ruban à leurs couleurs, et leur organisation intérieure comporte un comité de trois à cinq membres, des burschen et des fuchse. Leurs séances ont lieu en général une fois par semaine, et se composent de deux actes. Le premier, le plus sérieux, est consacré à la lecture d'un travail. présenté par un des membres, et à la discussion des affaires courantes de la société; le second, tout entier accordé au plaisir, se passe à vider des chopes et à fumer des pipes, tout en causant, chantant et écoutant les productions humoristiques des gens d'esprit de l'assemblée.

La bière est tirée au tonneau et servie sur place par un certain nombre de fuchse, sous la direction du fuchs-major. Est fuchs tout membre qui fait partie de la société depuis moins d'un an. Une fois son année révolue, il devient bursch et se considère dès lors comme ayant droit au respect et à l'obéissance des jeunes, de même que les seniors des collèges anglais prétendent à la soumission de leurs fugs.

Quelques-unes des sociétés suisses admettent le duel, tel qu'il est pratiqué dans les universités allemandes, mais la plupart l'interdisent à leurs membres. C'est même là ce qui fait la différence fondamentale entre les étudiants suisses et allemands: tandis que ceux-là se réunissent dans un but patriotique, scientifique ou littéraire, la majorité de ceux-ci voient dans le duel la principale raison de leurs associations.

La Société de Zofingue est une association patriotique qui a pour but de rapprocher les étudiants des différents cantons et de développer chez eux le véritable esprit national suisse. Fondée en 1819 par des étudiants de Berne et de Zurich, son nom lui vient de ce qu'ils eurent leurs premières réunions à Zofingue. C'est encore là, que chaque année, à la fin de juillet ou commencement d'août,

elle a sa Féte centrale de trois jours, où se réunissent les membres des différentes sections pour nouer ou renouer connaissance et pour élire le Comité central.

La Société de Zofingue compte actuellement plus de 600 membres, répartis entre 10 sections. — La section vaudoise, fondée en 1820, compte 157 membres, dont 34 en congé. Elle a actuellement son local Escaliers de la Caroline, 4, à Lausanne.

Les membres de la Société de Zofingue portent une casquette blanche avec liseré rouge.

L'Helvétia. Cette société patriotique radicale s'est fondée en 1847, ensuite d'une scission dans celle de Zofingue. Elle compte quatre sections: Berne, Genève, Lausanne, Zurich. Tous les deux ans. fête centrale, fin mai, à Langenthal (Berne). — Casquette rouge avec liseré blanc.

La Société de Belles-Lettres est exclusivement littéraire, comme son nom l'indique. Elle comprend trois sections: Genève, Lausanne et Neuchâtel. La Section de Lausanne a été fondée en 1806. Fête centrale annuelle, à Rolle, au printemps. — Casquette verte avec liseré rouge.

La Stella se recrute surtout parmi les étudiants en science. Trois sections: Genève, Lausanne, Zurich. Couleurs: Lausanne, casquette blanche, avec étoile bleue, ruban bleu; Genève, casquette bleue, ruban bleu, jaune, rouge; Zurich, casquette violette, ruban violet, blanc, violet. Devise: Amitié, travail.

La Société des Etudiants suisses se compose d'étudiants catholiques et a un grand nombre de sections de noms différents dans toute la Suisse. Les plus importantes sont: la Lémania (Lausanne), la Saléria (Genève). la Zæringia, la Romania, la Nuithonia (Fribourg), la Turicia (Zurich), la Rauracia (Bàle), l'Agaunia (St-Maurice), etc. — Casquette amarante, ruban amarante. blanc et vert. A Lausanne, l'amarante est remplacée par l'orange.

Longévité. — Un vieux soldat français, qui vient de mourir en Russie, à l'âge de 126 ans, a confirmé l'opinion de certains savants, qui estiment que nous devons pouvoir subsister six fois autant d'années que nous avons mis à atteindre notre complet développement.

Or, chez l'homme, la croissance ne se termine, en moyenne, qu'à l'âge de vingt ans, d'où il résulte que nous n'avons aucune raison, en théorie, pour ne pas égaler notre compatriote ultra-centenaire

Ce chiffre de cent vingt-six ans n'est

pas élevé, du reste, si on le compare à la durée de l'existence de certains personnages bibliques qui sont réputés avoir vécu plusieurs centaines d'années.

Mais il est probable que l'humanité ne donnait pas alors la même signification aux mots. Une année ne se composait sans doute pas du temps mis par la terre à faire son évolution autour du soleil. L'astronomie était inconnue, et à ces époques primitives on faisait peutêtre comme les sauvages, que les phénomènes lunaires frappent seuls et qui comptent par lunes.

On dit que si l'humanité arrive si rarement à rester un siècle sur la terre, avant de retourner y dormir l'éternel sommeil, cela tient à ce que nous gaspillons mal à propos notre force vitale.

Il ne faut pas conclure de là, cependant, que le régime suffit pour atteindre la vieillesse extrême. La première condition est d'être fortement constitué, ce qui ne dépend de personne. La santé est, à l'origine, un bien que la nature distribue inégalement et qui tient surtout à la vitalité plus ou moins grande des parents.

Mais, à santé identique dans l'enfance et même dans la jeunesse, on s'aperçoit que ceux qui se ménagent et ne font pas d'excès vont beaucoup plus loin dans leur carrière.

Le conseil, que l'on peut donner à tout le monde, est d'étudier son tempérament, de manière à se rendre compte de ce que l'on peut demander à son corps et de ce qu'il faut lui refuser.

L'empereur Tibère disait que, sauf maladie grave, un homme de vingt-cinq ans devait être son propre et meilleur médecin. Cela est si vrai que, la plupart du temps, pour les affections légères, les docteurs conseillent ce qui leur fait du bien à eux-mêmes; n'ayant pas de règles générales précises à indiquer, ils ordonnent le traitement qui leur a réussi.

(Petit Parisien.)

« Cein que c'est que de no »! se fasai on matin Djan Guegne ein troveint sa tchîvra crévaïe. Et cein lai fasaimaubin, pas atant po la perda que po cein que la pourra béte avai dû souffrir; ka le braves dzeins sont dinse fé, que l'âmont atant le bétes que lao seimbliablio, et ma fai l'ont bin réson; ka po dere la vreta, se le dzeins ont dai iadzo crouïe leinga, jamé onna béte ne vo z'a fé dai z'affronts per dévant lo mondo. Assebin lai a dai dzeins que vouaitont lao bétes tout coumeintse l'étiont d'apareintavoué leu.

Vo z'é dza z'u contà que dou vesins que sè traitàvont dè cousins étiont onna demeindze, dévai lo né, achetà avoué lào fennès et lào z'einfants dévant la porta de la grandze et djasåvont on bocon dévant d'allà drumi.

- Cousin Sami, se fe lo vesin Abran, sédè-vo coumeint on est d'apareint; por mè l'é jamé bin su âo justo; mâ ye sè que noutrès péres sè cousenavont dza.
- Eh bin, cousin, se repond Sami, mè rassovigno d'avâi oïu conta à ma méregrand que dein lo teimps son rière-grandpère avâi onna vatse qu'avâi fé dou bio vés; que l'ein gardà ion por li et que veinde l'autro ào rière grand-père dè ta mère grand, qu'étiont dza vesins. Et l'est du adon qu'on est cousins.
- Ah! ah! vouaiquie l'afférè; ne sein don d'apareint dao coté dè l'étrablio?
- Et oi! Et cllia pareinta ein vaut bin on autra.
 - Aloo!

Ora, attiutâ vai stasse.

On menistre qu'étâi tot nové dein sa perrotse et que ne cognessai pas onco le dzeins, se promenave on dzo et reincontre on bouébo que vegnai de queri de la sau dein la quiéssetta.

- A quoui es-tou, mon valet? se låi fà lo menistrè.
- A Djan Sami, dè Prafémé! se repond lo gosse.
- Ah! t'és à Djan Sami? bon! et diéro étès vo tsi vo?
 - Ne sein dix!
 - Dix! et quoui cein?
- Eh bin lài a mon pére et lo bourisquo, ma mére et la trouïe, ma schéra et la cabra, lo bocan et mon frârè, et lo tsat et mè!
- Bon, bon, bon. Vo z'étès on pecheint mènadzo!

Le défenseur des belles-mères.

Dans ses discours et ses écrits, le défenseur a essayé souvent de prouver que les plaisanteries malicieuses sur les belles-mères ne pouvaient jamais émaner d'un noble cœur. Tout récemment encore, dans son dernier article paru dans les Fliegende Blætter, il exprima d'une façon touchante l'indignation qu'éprouvaient tous les gens sérieux en entendant les moqueries à l'adresse des belles-mères. Cet article produisit naturellement une grande sensation parmi les dames que le ciel avait gratifié d'un ou plusieurs gendres.

Elles convoquèrent même un meeting où elles discutèrent la manière la plus convenable d'adresser leurs chaleureux remerciements au plus noble des êtres humains. « Celui qui a le courage de défendre l'innocent persécuté en défiant l'opinion publique, celui-là mérite bien l'estime de tous et la gratitude du protégé! » s'exclamait une excellente vieille dame fort estimable pour tout le monde — ses six gendres exceptés. Aussi futelle vivement acclamée quand elle proposa d'envoyer une députation à l'auteur

de l'article pour le remercier de son langage viril et de sa protection courageuse.

Ainsi fut fait. Douze des dames présentes furent déléguées pour transmettre les expressions des remerciements bellesmaternels. Elles se mirent aussitôt en route et atteignirent bientôt la maisonnette dans laquelle vivait le héros, un homme de lettres et poète d'élite.

Dans l'antichambre, la députation fut reçue par une dame d'un certain âge.

- Que desirez-vous, mesdames?
- Nous voulons présenter nos hommages à M. Brunot et...
- Mon gendre ne reçoit pas de visites de dames seules; je ne lui permettrais jamais cela, entendez-vous, jamais; et maintenant f...ichez-moi le camp, sinon...

Joignant le geste à la parole, elle ferma la porte avec éclat, justement indignée d'une pareille audace. Des da mes seules chez son gendre, quel scandale!

C'est alors seulement que la députation mise à la porte comprit la raison qui faisait agir leur noble défenseur.

La réponse.

Monsieur le rédacteur,

S'adressant à vos lecteurs masculins, une dame qui signe Alice, leur a posé cette question dans le Conteur vaudois de samedi dernier:

Pourquoi votre visage respire-t-il toujours le contentement lorsque vous êtes avec vos amis au cercle, au café ou ailleurs, et fait-il invariablement la grimace lorsque vous passez quelques instants à la maison?

La réponse à cette question est, je crois, toute trouvée dans le mot d'Alphonse Karr, à ceux qui demandent l'abolition de la peine de mort: « Que messieurs les assassins commencent. »

En effet, si ces dames veulent exiger de nous un air souriant, aimable, qu'elles donnent d'abord l'exemple, et tout ira mieux dans le ménage; qu'elles sachent se mettre à la portée du mari, dont la vie soucieuse, pleine de tracas et d'imprévu, lui fait sentir le besoin, lorsqu'il rentre à la maison, de trouver chez sa compagne de l'amabilité, de la bonne humeur, de l'encouragement et non une mine rechignée, qui se manifeste souvent dès le grand matin, en bonnet de nuit.

Vous voyez d'ici le tableau!

Aussi toute la journée est-elle gâtée d'avance.

Ces bouderies, ces airs furibonds, ne seraient que bagatelle si tout se bornait là; il n'y aurait qu'à ne pas s'en inquiéter et laisser passer le nuage; mais ce sont les taquineries incessantes qui les accompagnent, ce sont ces allusions méchantes, à propos de tout, ces airs dédaigneux, ces allées et

venues dans l'appartement, semant au passage mille petits traits blessants.

Et chose plus insupportable encore, c'est que ces petits traits sont généralement décochés d'une voix agaçante et railleuse dont la femme seule connaît les perfides nuances.

Alors, le pauvre mari n'y tenant plus, la guerre est déclarée, les hostilités commencent, les vents contraires s'élèvent et forment ces terribles tourbillons qui renversent tout dans la maison et cassent les écuelles !

Comprenez vous maintenant, dame Alice, pourquoi l'homme, qui passe par de telles épreuves, s'éloigne parfois de l'orage et quitte la maison pour calmer ses nerfs?

Comprenez-vous pourquoi l'homme a parfois deux figures : celle de la maison et celle que donne, hors de la maison, la compagnie de gens sympathiques et raisonnables?

(Un abonné).

Fonctions et fonctionnaires. -

On est souvent frappé du nombre considérable d'inscriptions qu'amène un concours ouvert par nos autorités cantonales ou communales, ensuite d'une vacance dans le personnel de l'administration; nos conseillers d'Etat et nos municipaux en savent quelque chose. Le nombre des solliciteurs qui viennent tirer leur sonnette dans ces occasions est inouï.

Mais tout cela n'est rien en comparaison de ce qui se passe en France, témoin ces chiffres donnés par le XIXme Siècle, et empruntés à une statistique récente: Pour 1500 emplois à donner à la préfecture de la Seine, on a compté jusqu'a 46,000 demandes. Pour 12 places de commissaire auxiliaire, il y a eu plus de 3000 candidats.

Cependant, si le concours est un mal dans de telles conditions, c'est un mal nécessaire qui plaît à la démocratie et ferme la porte à l'arbitraire et à la faveur, et qui est la conséquence logique, inéluctable, de la suppression des privilèges.

C'est du reste par l'infiltration des idées démocratiques que le concours s'est introduit en Angleterre, où l'aristocratie toute puissante tenait encore en fief tous les les emplois publics.

« Monsieur, disait un lord à un riche négociant de la Cité qui présidait un meeting en faveur de l'établissement des concours, si votre réforme s'accomplit, que deviendront nos fils cadets? — Mylord, répondit le bourgeois, si elle ne s'accomplit pas, que deviendront les nôtres? » La réforme s'est accomplie et aujourd'hui les cadets de l'aristocratie sont les premiers à se féliciter d'une mesure qui les garantit, à leur tour,